

# Concours d'épellation 2025

Une initiative de Gramen pour la promotion de la langue française auprès des jeunes franco-ontariens

Co-coordonateur

JUSTIN NDES  
(647) 300-3292

Courriel: [concoursepellation@gramen.org](mailto:concoursepellation@gramen.org)

Co-coordinatrice

PATRICIA DOUNGUE  
(289) 700-0838



## Règlements du concours d'épellation 2025 pour les personnes participantes.

### 1. ADMISSIBILITÉ

Les personnes qui souhaitent participer au concours d'épellation 2025 devront satisfaire aux exigences suivantes:

- 1.1. appartenir à un des niveaux d'études ciblés par le concours : De la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>e</sup> année
- 1.2. s'inscrire à son niveau d'étude actuel
- 1.3. s'inscrire officiellement au concours (via le site Web de GRAMEN <http://www.gramen.org/>)
- 1.4. payer les frais d'inscription de 15\$

### 2. BANQUE DES MOTS

- 2.1. Les listes des mots du concours d'épellation sont élaborées par un comité formé **d'enseignantes et d'enseignants agréés de l'Ontario.**
- 2.2. Les personnes participantes au concours auront accès à **plus de 500 mots** sur la nouvelle plateforme du concours d'épellation, un logiciel interactif qui leur permettra de pratiquer ces mots immédiatement après leur inscription.
- 2.3. Parmi les **plus de 500** mots pratiqués en ligne, **220** seront tirés pour le concours. Ces **220 mots** constituent, sous réserve de l'utilisation d'une liste de mots supplémentaires, la base de données des mots à utiliser lors des trois phases du concours (éliminatoire, demi-finale, finale).
- 2.4. Les **220 mots** seront organisés, mis en contexte dans des phrases simples et remis aux membres du jury le jour du concours.
- 2.5. Chaque **mot** sera associé à un **numéro** dont seul le jury aura connaissance.
- 2.6. Le jury doit en cas d'égalité persistante avoir recours à une **banque de mots non publiés** pour départager les candidats. Ces mots auront un niveau de **difficulté plus élevé.**

# Concours d'épellation 2025

Une initiative de Gramen pour la promotion de la langue française auprès des jeunes franco-ontariens

Co-coordonateur

JUSTIN NDES

(647) 300-3292

Courriel: [concoursepellation@gramen.org](mailto:concoursepellation@gramen.org)

Co-coordinatrice

PATRICIA DOUNGUE

(289) 700-0838



## 3. TIRAGE DES NUMÉROS DE MOTS À ÉPELER

- 3.1.** Au début de chaque phase éliminatoire, la plateforme du concours d'épellation générera trois numéros, chacun correspondant à un mot à épeler. La personne participante épellera successivement les trois mots correspondant aux numéros générés.
- 3.2.** Lors des autres rondes, le système générera un seul numéro, et les personnes participantes épelleront un seul mot. Ce numéro correspond au code du mot à épeler.
- 3.3.** L'ordre de passage des personnes participantes se fera selon l'ordre alphabétique.

## 4. PHASES DU CONCOURS ET EFFECTIFS

Le concours se déroulera en **trois phases** :

- 1. La phase éliminatoire :**
  - Cette phase est obligatoire pour toutes les personnes participantes.
- 2. La demi-finale**
  - Elle implique les dix personnes qualifiées à l'issue de la phase éliminatoire.
- 3. La finale**
  - Elle implique les cinq personnes qualifiées à l'issue de la phase de demi-finale.

## 5. DISPOSITIONS LIÉES À L'HABILLEMENT DE LA PERSONNE PARTICIPANTE ET À SON

### ENVIRONNEMENT

- 5.1.** Chaque personne participante devra porter obligatoirement le T-shirt fourni par l'équipe d'organisation. Si cette disposition n'est pas respectée, la personne participante sera disqualifiée.
- 5.2.** La personne participante ne devra en aucun cas être aidée pendant l'épellation. La personne participante sera éliminée si cette disposition n'est pas respectée.

# Concours d'épellation 2025

Une initiative de Gramen pour la promotion de la langue française auprès des jeunes franco-ontariens

Co-coordonateur

JUSTIN NDES  
(647) 300-3292

Courriel: [concoursepellation@gramen.org](mailto:concoursepellation@gramen.org)

Co-coordinatrice

PATRICIA DOUNGUE  
(289) 700-0838



## 6. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ÉPELLATION

- 6.1. L'épellation des mots se fait selon les règles de la phonétique française.
- 6.2. La compétition est orale. Par conséquent les personnes participantes doivent épeler les mots oralement.
- 6.3. L'utilisation des crayons ou des papiers n'est pas permise.
- 6.4. Le jury prononce le mot à épeler.
- 6.5. Dans un premier temps, la personne participante prononce le mot qu'elle doit épeler, ensuite elle l'épelle et enfin elle le prononce à nouveau.

**Par exemple** : Jury : épelle le mot « Papa »; **Personne participante**: papa / p - a - p - a / papa

- 6.6. La personne participante aura **30 secondes au maximum** pour épeler le mot correspondant au numéro tiré.
  - 6.6.1. Si au bout des **20 secondes**, la personne participante **n'a pas commencé à épeler le mot**, cela est compté comme **une erreur** et elle sera éliminée.
  - 6.6.2. Si la personne participante a **commencé à épeler le mot mais** qu'elle n'a pas terminé au bout des **30 secondes**, cela est compté comme une erreur et elle sera **éliminée**.
  - 6.6.3. La personne participante a le **droit de s'arrêter** en plein **milieu de l'épellation** d'un mot si elle hésite. Elle peut recommencer à l'épeler à **partir du début**, à condition qu'elle demeure dans le délai des **30 secondes**.
  - 6.6.4. Pour toute élimination due au non-respect de l'une des dispositions incluses dans ce règlement, les personnes participantes ne seront pas remboursées.

## 7. DISPOSITIONS OU EXIGENCES PARTICULIÈRES ATTENDUES DES PERSONNES PARTICIPANTES PENDANT L'ÉPELLATION

- 7.1. Si la personne participante doit épeler un mot composé avec trait d'union, elle doit le dire.  
**Exemple** : *demi-finale*. d-e-m-i, trait d'union f-i-n-a-l-e, *demi-finale*
- 7.2. Si la personne participante doit épeler un mot composé avec espace, elle doit le dire.  
**Exemple** : *petit pois*. p-e-t-i-t espace p-o-i-s, *petit pois*

# Concours d'épellation 2025

Une initiative de Gramen pour la promotion de la langue française auprès des jeunes franco-ontariens

Co-coordonateur

JUSTIN NDES

(647) 300-3292

Courriel: [concoursepellation@gramen.org](mailto:concoursepellation@gramen.org)

Co-coordinatrice

PATRICIA DOUNGUE

(289) 700-0838



7.3. Si la personne participante doit épeler un mot avec un apostrophe, elle doit le dire.

**Exemple :** *l'école*: l – apostrophe- e accent aigu-c-o-l-e, *l'école*

7.4. Si la personne participante doit épeler un mot avec une majuscule en début, elle doit le dire.

**Exemple :** *Ottawa*, O Majuscule t-t-a-w-a, Ottawa

7.5. Si la personne participante doit épeler un mot dans lequel figure le caractère œ ou e dans le o, elle doit le dire. Elle fait de même si le mot comporte le caractère æ ou e dans a.

**Exemple 1 :** soit à épeler le mot : *cœur*, c - e dans o – u – r, *cœur*;

**Exemple 2 :** soit à épeler le mot : *ex æquo*, e-x-espace- e dans a – q – u – o, *ex æquo*

7.6. Si la personne participante doit épeler un mot dans lequel figure les accents (accent aigu, accent grave, accent circonflexe, tréma), elle doit le dire.

**Exemple 1 :** *école*, e accent aigu c-o-l-e, *école*;

**Exemple 2 :** *Noël*, N-O-e tréma- l, *Noël*

7.7. Si la personne participante a besoin d'une précision pour le mot à épeler, elle doit la demander avant de commencer à épeler son mot et avant que le chronomètre soit mis en marche.

**Exemple de précisions :**

- Demander le genre;
- Savoir si le verbe est à l'infinitif,
- etc.

7.8. Une fois que la personne participante a commencé à épeler le mot, elle ne peut plus demander que le mot soit prononcé à nouveau, défini ou utilisé dans une phrase de mise en contexte.

7.9. Si un mot a plusieurs orthographes, l'orthographe qui est acceptée est celle qui figure dans la liste des mots du jury.